

AIPRCE

**FORMATION ET TEST AIPR****CONCEPTEUR ET ENCADRANT****Objectifs**

Cette formation a pour but de préparer le stagiaire à l'obtention de l'AIPR. À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- préparer et mettre en oeuvre les travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution ;
- prévenir les dommages aux réseaux.

**Moyens & Méthodes**

- Supports audiovisuels adaptés : Diaporama sur vidéo projecteur
- Matériel technique adapté
- Exercices d'entraînement

**Pré-requis**

Etre agé d'au moins 18 ans  
Lecture de la langue Française

**Public**

Les « Concepteurs », personnels du responsable de projets, chargé notamment d'effectuer les DT, d'analyser leur réponse, de procéder ou faire procéder à des investigations complémentaires et au marquage piquetage des réseaux et d'assurer le suivi et le contrôle de l'exécution des travaux.

Les « Encadrants », personnels de l'entreprise ou de la collectivité chargés d'encadrer le personnel « opérateur »

**Durée**

1 journée

Recyclage tous les 5 ans

**Lieu**

Au sein de l'entreprise, de la collectivité ou en centre.

**Programme**

Présentation de la formation et des conditions de l'épreuve.

**Partie 1: Formation sur les thèmes du test**

Réglementation et acteurs  
Endommagement des réseaux  
Mesures de prévention  
Règles métier  
Cartographie  
Déroulement d'un chantier

**Partie 2: Entraînement**

Passage d'un QCM blanc (questions aléatoires) de la plateforme de test officielle et correction du test.

**Partie 3: Test**

Passage du test QCM AIPR sur la plateforme officielle du MTES.  
Obtention des résultats immédiatement.

Bretagne Formation Conseil est un organisme officiellement habilité par le MTES (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire) à faire passer les tests QCM AIPR.

V062024